



COMITÉ DES SERVICES DE SANTÉ 2024 AGA

Membres

Sharon Penney, Présidente, RTANL,
Bill Berryman, Président ACER-CART, RTO-NSTU
Helen Sukovieff, STS,
Peggy Prendergast, RTAM
Dolaine Koch, ARTA,
Roger Régimbal, Directeur général, ACER-CART

Mandat

ACER-CART cherche à promouvoir la santé optimale des enseignants retraités et des personnes âgées. Le comité des services de santé

- a) Fournir aux membres des liens vers des informations fiables sur la santé et le bien-être des personnes ;
- b) Défendre les objectifs de santé identifiés dans les plans stratégiques de l'ACER-CART et les résolutions des membres ;
- c) Préparer à l'intention de l'exécutif des propositions, des prises de position et des recommandations appropriées concernant les questions de santé.

Le comité de santé s'est réuni cinq fois cette année. Nous nous sommes réunis par zoom le 3 novembre, le 9 décembre, le 26 février, le 22 avril et le 24 mai.

L'examen de la liste des priorités pour 2023-24 n'a pas révélé que des changements étaient nécessaires en raison des changements au sein d'ACER-CART.

Le mandat du comité est passé en revue. Dans le cadre de ce mandat, il a été décidé que certains des articles reçus de la Coalition canadienne de la santé et du Congrès du travail du Canada, qui ont un lien direct avec les travaux du comité de la santé, seraient transmis au comité des communications afin d'être inclus sur le site web.

La priorité pour 2023 était de plaider en faveur d'un régime national d'assurance médicaments. Après de nombreuses discussions, une lettre a été rédigée par le comité et transmise à l'exécutif de l'ACER-CART pour approbation, puis au comité de plaidoyer politique pour action, et enfin au comité de communication pour diffusion sur notre site web. La lettre de New Mode, qui a été distribuée à nos membres, est une ressource en ligne qui peut être envoyée à votre député local et à d'autres décideurs politiques. Cette lettre est disponible sur notre site web et nous vous encourageons tous à la remplir. Il s'agit d'un processus simple qui nécessite que vous indiquiez votre nom et votre adresse. Nous avons été heureux de constater que l'accord sur l'approvisionnement et la confiance a donné naissance à un nouveau régime national d'assurance médicaments. La couverture des contraceptifs et des

médicaments pour diabétiques est considérée comme un bon point de départ. Il est important de noter que ce régime est présenté comme un « système à payeur unique ».

Les participants ont longuement débattu de la « privatisation rampante » dans le paysage des soins de santé. La privatisation reste un sujet de grande préoccupation et semble empiéter sur le plan de santé publique dans des disciplines de plus en plus nombreuses. Les membres sont au courant des initiatives de privatisation dans leur province. Il est décourageant de constater que l'Association médicale canadienne ne s'est pas prononcée contre cette pratique. Cette question sera transmise au CCP afin qu'il discute de la manière dont nous pourrions assurer le suivi auprès de l'Association médicale canadienne. Malheureusement, l'Association médicale canadienne n'a pas encore répondu à nos préoccupations. Il semble que l'AMC favorise un système public/privé plutôt qu'un régime entièrement public. Sur les dix (10) points qu'elle a présentés lors d'une récente conférence, sept (7) font référence à une combinaison de participation du secteur privé et du secteur public dans le domaine de la santé. Les cliniques privées à but lucratif contreviennent à la Loi canadienne sur la santé.

Nous avons examiné le régime de soins dentaires qui figure sur le site web de Service Canada. Nous sommes heureux d'annoncer qu'en plus de la couverture des enfants de moins de douze (12) ans, le régime inclut maintenant les personnes âgées de plus de 70 ans. Nous espérons que l'âge requis diminuera au fur et à mesure que le programme deviendra opérationnel. L'éligibilité au programme est soumise à des restrictions. Il existe un critère de revenu et un critère de couverture existante. On considère que vous avez accès à une assurance dentaire même si vous avez choisi de vous retirer de votre régime et que vous ne pouvez donc pas adhérer au régime canadien de soins dentaires. Il existe certaines exemptions, mais elles seront déterminées en fonction des besoins individuels. On s'inquiète du fait que tous les dentistes n'adhèrent pas au régime. Dans certains cas, ce nouveau régime gouvernemental offre une couverture inférieure à celle de certains régimes dentaires privés.

Le président de l'ACER-CART, Bill Berryman, a pris contact avec la Fédération nationale des retraités et la Coalition canadienne de la santé pour leur proposer de travailler en collaboration avec eux. Ces deux organisations sont étroitement liées à nos efforts. Nous avons l'intention de rester en contact avec elles et de travailler à notre avantage mutuel.

Nous avons réaffirmé notre engagement à faire en sorte que le vieillissement sur place devienne une réalité et la première forme de soins. On se rend compte que le vieillissement sur place s'accompagne d'un grand nombre de coûts. Notre commission a discuté des éléments nécessaires à un vieillissement sur place. À partir de cette discussion, une liste de douze priorités a été élaborée et transmise aux membres pour qu'ils l'affinent.

Il s'agit de travailleurs à domicile adéquats à tous les niveaux.

- 1) Les évaluations pour les soins à domicile doivent être facilement accessibles.
- 2) Stabilité économique.
- 3) Financement public pour garantir l'égalité d'accès.
- 4) Soutien social et affectif (à la fois à domicile et dans la communauté).

- 5) Le transport est considéré comme une nécessité pour permettre l'accès à ces aides. Ces partenariats de soutien sont nécessaires avec d'autres groupes pour faciliter ces soutiens.
- 6) Un système de soins d'urgence pour prendre en charge les personnes vulnérables.
- 7) Accès au personnel médical.
- 8) Sécurité et accessibilité du domicile.
- 9) Logement approprié et disponibilité suffisante
- 10) Plans visant à atténuer l'isolement social.
- 11) Activités physiques et sociales.

Les prochaines étapes consisteront à compiler et à affiner les informations et à les transmettre au CCP.

Nous nous réjouissons à l'idée d'une nouvelle année bien remplie et fructueuse pour le travail en comité en 2024-25.

Sharon Penney
Présidente Comité des services de santé